

DEUX MODES D'INHUMATION NÉOLITHIQUES AU NIGER ORIENTAL, SECTEUR D'ARESCHIMA

Jean-Pierre ROSET

Archéologue O.R.S.T.O.M.

Le passé anthropologique du Sahara est, de nos jours encore, très mal connu. En effet, s'il s'est constitué, au fil des années, une documentation importante sur l'outillage et l'art des populations qui ont successivement habité le grand désert, dont les diverses fluctuations paléoclimatiques se précisaient par ailleurs, nos connaissances sur les hommes eux-mêmes, leur type physique, leurs habitudes funéraires, n'ont pas progressé parallèlement et sont restées très modestes. Les inventaires des restes osseux actuellement disponibles qu'ont donnés L. BALOUT (1955) et R. MAUNY (1961), l'étude qu'en a faite M. C. CHAMLA en 1968, ainsi que les recherches postérieures à cette date, montrent bien la pauvreté d'une information qui ne débute en fait qu'avec le néolithique.

L'extrême rareté des structures archéologiques conservées en place et en stratigraphie explique pour partie cet état de chose et on peut craindre à cet égard que, au moins en ce qui concerne le paléolithique, les prospections à venir ne soient jamais très fructueuses.

Pour le néolithique en revanche, les perspectives sont certainement meilleures. Lorsque, notamment, les immenses gisements que l'on rencontre sur les pourtours du Ténéré seront exploités méthodiquement, il est probable que les hommes qui vivaient à cette époque seront du même coup beaucoup mieux connus. Car les vestiges humains ne sont pas rares sur ces sites : visitant pendant l'hiver 1969-1970 ceux qui s'étendent à perte de vue autour du plateau situé quelques kilomètres à l'ouest du rocher d'Areschima, au hasard de prospections surtout orientées vers l'étude du matériel lithique, j'ai eu la chance de découvrir les restes de 38 individus dont le gisement et l'état de conservation méritent qu'on s'y attarde.

En effet, si la présence de débris humains découverts en liaison plus ou moins étroite avec des sites néolithiques de surface n'est pas une nouveauté — dans ce secteur notamment, les numéros 14, 18, 24 et 27 *bis* du catalogue de R. MAUNY sont géographiquement très proches — les observations rapportées par les inventeurs ne permettent pas toujours d'avoir une idée précise sur la situation des squelettes.

A Areschima il s'agit, à n'en pas douter, de sépultures véritables. Dans tous les cas observés, les ossements étaient enterrés à très faible profondeur, dans le limon gris très dur sur lequel on trouve implantés la plupart des campements néolithiques de la région, et plus ou moins arasés par le vent. C'est d'ailleurs cette usure éolienne qui permet de repérer les sépultures, en silhouettant en blanc la position des os à fleur de sol : rien ne les signale autrement, ni construction aérienne ni dispositif périphérique quelconque. Elles sont individuelles, presque toujours isolées et sans rapport évident avec les structures remarquables des sites que sont les aires de débitage, les foyers ou les divers groupements d'outils. Leur simple localisation et leur répartition par site ne sont du reste pas choses aisées dans la mesure où les dunes envahissent souvent les gisements et en rendent les contours imprécis. Seuls des levés topographiques d'ensemble permettraient peut-être d'apporter des réponses à ces questions, mais ce travail reste à faire.

Une seule sépulture a été fouillée jusqu'à présent, à titre de sondage (photo 1). Cette fouille a fait apparaître ce que l'érosion éolienne, lorsqu'elle a suffisamment dégagé les os, laisse toujours deviner : la position fléchie du squelette, couché ici sur le côté droit. L'usure du vent s'est donc exercée sur son côté gauche, détruisant la plupart des os longs et rabotant

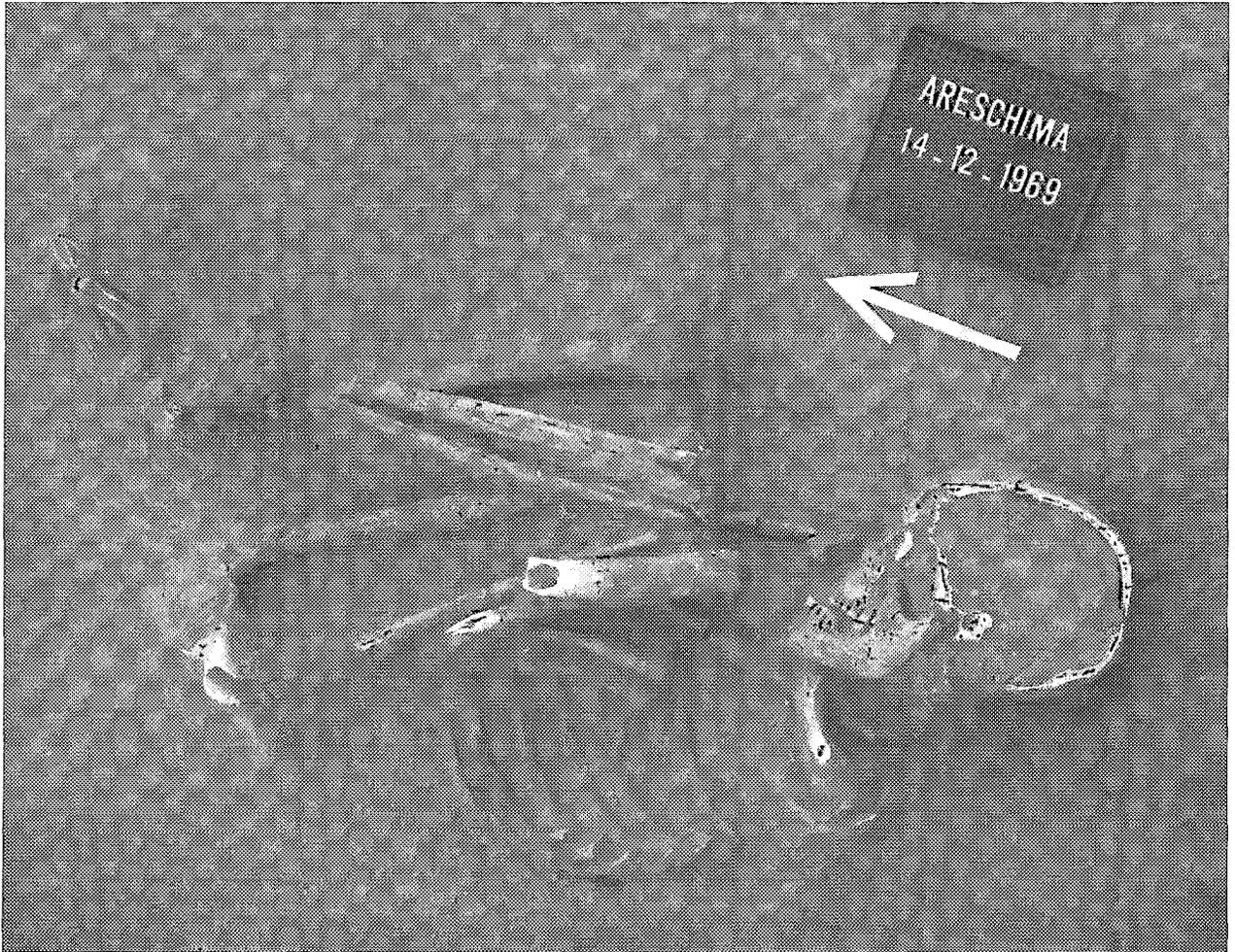


Photo 1. — Vue verticale de la sépulture néolithique en surface sur un gisement d'Areschima. Les parties osseuses blanchies au contact de l'air indiquent le niveau actuel du sol environnant. La flèche indique le nord.

le crâne cérébral dans un plan presque sagittal : la coupe ainsi pratiquée indique le niveau du sol environnant et l'on voit la faible profondeur donnée à la fosse dans laquelle fut déposé le corps. Cela conduit à penser qu'un tertre pouvait recouvrir la sépulture et que cette élévation de terre a été soufflée par le vent au cours du temps.

Quoi qu'il en soit, la position fléchie du squelette et son enterrement indéniable, fut-ce dans une fosse à peine creusée, témoignent des pratiques funéraires des néolithiques de la région, qui semblent avoir donné à leurs morts des sépultures sommaires sur les lieux mêmes où ils vivaient. La face de celui-ci regarde le nord, mais ailleurs il était visible que les restes d'autres individus avaient une orientation différente et qu'ils pouvaient aussi reposer sur le côté gauche. Il faut enfin noter qu'aucun objet n'accompagnait ce mort, parure ou autre.

A une vingtaine de mètres de cette sépulture, sur le même gisement, se trouvait un foyer contenant encore quelques charbons de bois qui ont pu être datés par le radiocarbone. L'âge obtenu, déjà publié par ailleurs, est relativement bas pour ce néolithique de type « ténéreén » : 4470 ± 115 ans B.P. (échantillon 1.53.49, Teledyne Isotopes, U.S.A., 1971). Il faut aussi admettre la contemporanéité du foyer daté, de l'industrie et de la sépulture avec les réserves qu'obligent toujours à faire les gisements de surface. Cependant la coexistence, sur la plupart des gisements néolithiques de la région, de la même industrie, du même type de foyer et des sépultures déjà décrites, est un bon argument en faveur de cette contemporanéité.

A quelques centaines de mètres de ce gisement, vers le nord, le sol s'élève doucement pour former un vaste plateau qui domine la plaine de quelques



Photo 2. — La bazina fouillée sur le plateau d'Areschima, vue ici par sa face sud. L'amoncellement central mesure 1,60 mètre de haut.

mètres. De nombreux affleurements de rhyolite et le sol jonché d'éclats de décortilage attestent que ce plateau a constitué une véritable carrière où les néolithiques établis en contrebas venaient s'approvisionner. Des dizaines de monuments funéraires en font également une nécropole importante où il m'a semblé intéressant, après la fouille précédente, de faire également un sondage.

S'ils sont nombreux et souvent de dimensions imposantes, ces monuments ne semblent présenter là que trois formes différentes : des tumulus simples, des aires circulaires délimitées par une enceinte de grosses pierres et emplies de pierraille, pouvant avoir 7 à 8 mètres de diamètre mais atteignant rarement 0,50 mètre de haut, des bazinas enfin, pour reprendre la définition donnée par G. CAMPS des tumulus présentant un quelconque appareil architectural (1).

C'est une de ces bazinas qui a été fouillée (photo 2). Le monument se distingue du simple tumulus par

une rangée de blocs plantés verticalement à sa périphérie. Certains dépassent nettement en hauteur le sommet du cône qu'ils entourent, mais la plupart sont aujourd'hui inclinés sur le tumulus ou sont tombés à la renverse. A l'origine, ils devaient former une sorte de barrière continue et assez jointive autour du tumulus, qui mesure lui-même 1,60 mètre de haut. L'ensemble du monument est de plan ovale, avec un grand axe nord-sud de 9 mètres de long et un petit axe de 7 mètres.

Le démontage de la construction ne fait rien apparaître de particulier, sauf que les blocs encore dressés ont été profondément plantés dans la terre, jusqu'à 0,50 mètre parfois. Après dégagement de la surface portante, il est aisé de localiser une fosse unique, bien centrée, dont le remplissage assez meuble s'évacue facilement au pinceau. Cette fosse est cylindrique et mesure 0,65 mètre de profondeur pour un diamètre de 0,85 mètre, avec une ouverture

(1) «... Les bazinas doivent comprendre tous les tumulus qui ont une disposition architecturale quelconque et non pas simplement ceux qui présentent extérieurement des degrés concentriques. On appellera donc bazinas les tumulus qui ne sont pas de simples amoncellements de cailloux ou de galets, tous ceux qui ont un revêtement extérieur même réduit ». (Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques », p. 159).

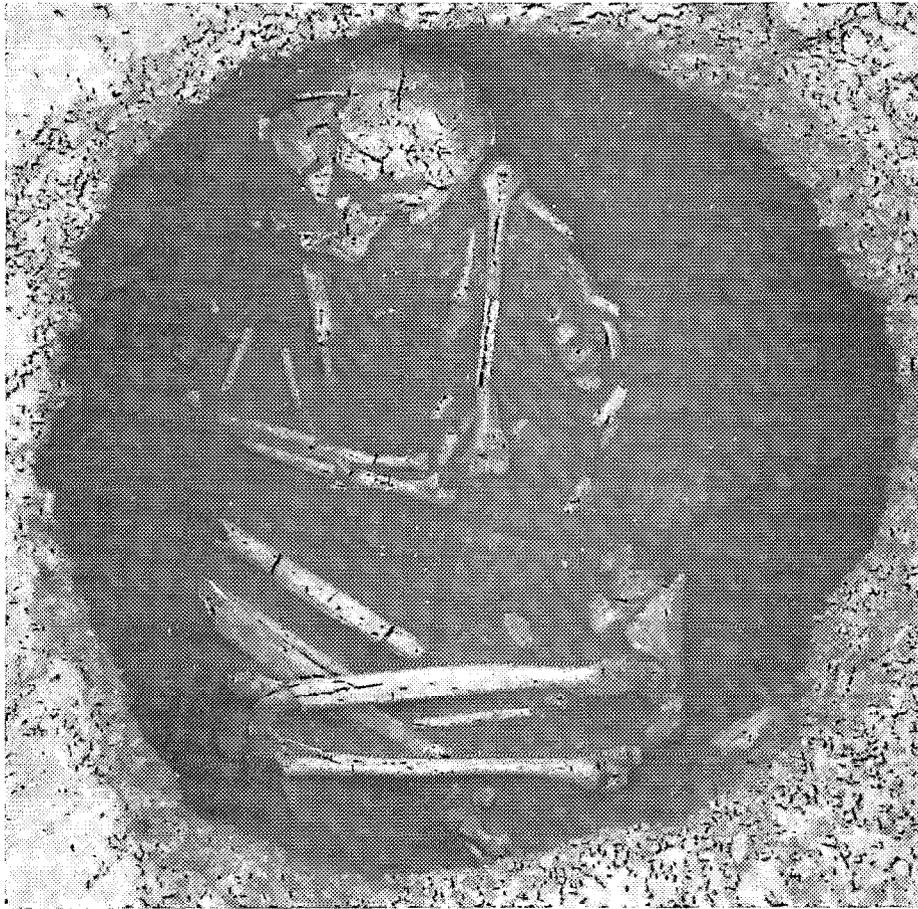


Photo 3. — Vue verticale du squelette en position fléchie sur le fond de fosse de la bazina d'Areschima. Le crâne et le pied droit s'appuient en partie sur les parois de cette fosse, dont on voit l'ouverture circulaire. L'humérus gauche est exactement est-ouest, la tête de l'os à l'ouest.

nettement rentrante, qui doit être due plutôt à la pression exercée par les tonnes de pierres de la construction qu'à un mode de creusement particulier. Son fond est plat.

Quelques pointes en os incluses dans le remplissage attirent cependant l'attention et méritent, semble-t-il, d'être signalées bien que rien n'indique qu'elles aient joué un rôle quelconque lors de l'inhumation : elles sont en effet incorporées au sédiment, au même titre que quelques éclats de rhyolithe et tessons de poteries d'une facture analogue à celle que l'on trouve sur les gisements néolithiques voisins et l'on peut faire l'hypothèse que ces pointes soient effectivement néolithiques, si elles ne sont pas immédiatement contemporaines de la tombe. La rareté de l'industrie osseuse est par ailleurs jusqu'à présent, et malheureusement, caractéristique du secteur.

Il s'agit probablement de quatre poignons (photo 4), droits ou légèrement incurvés, dont les

fûts sont cylindriques, unis et entièrement polis, les pointes aiguës (1 cas), mousse (1 cas) ou cassées (2 cas), les talons brisés. Le diamètre de la section des trois plus forts est voisin de 7 mm ; le dernier est plus mince (4 mm). Le plus long, avec sa pointe aiguë, mesure 118 mm.

Sur le fond de la fosse repose un squelette dont l'état de conservation est très médiocre (photo 3), couché en position fléchie sur le côté droit. Il est visible que le corps a été tassé dans une cavité un peu trop exigüe : la tête et le pied droit remontent sur les parois de la fosse. Mais la position n'est pas autrement forcée : 0,44 mètre sépare la pointe du menton du genou gauche (distance mesurée à partir de la face externe de la trochlée fémorale).

Les mains ont presque complètement disparu ; des fragments de cubitus et de radius indiquent que la droite était glissée sous la face. Le bras gauche est mieux conservé et plié à angle droit. L'humérus

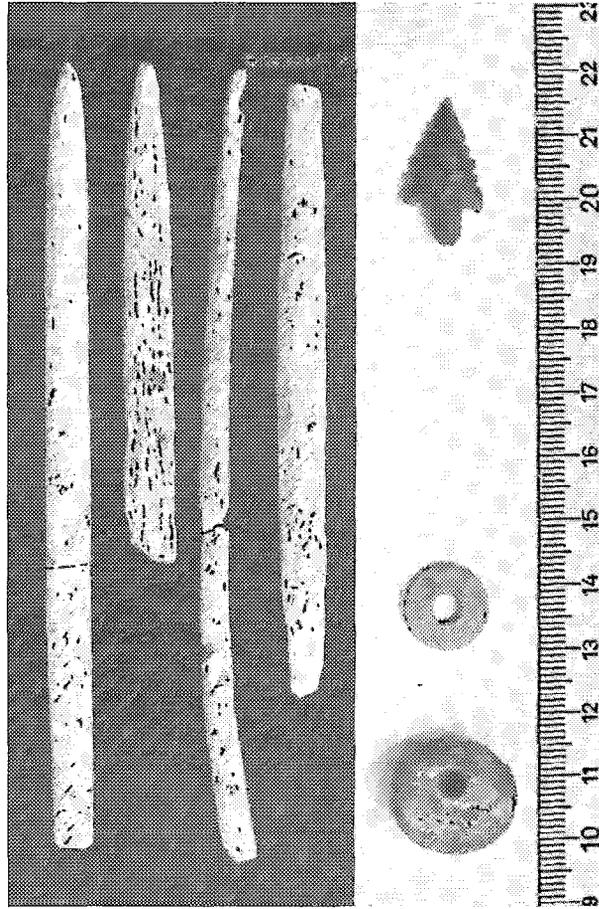


Photo 4. — A gauche, les quatre poinçons découverts mêlés au sédiment de remplissage de la fosse. En haut et à droite la pointe de flèche en ryolithe trouvée sous le crâne. En bas et à droite, la rondelle et la perle portées autour du cou.

gauche permet d'ailleurs d'orienter le squelette : cet os est exactement ouest-est, la tête humérale vers l'ouest.

L'enlèvement du squelette laisse apparaître, à la hauteur du cou et en avant, deux éléments de parure sans doute portés en collier : une rondelle forée en test d'œuf d'autruche, bien calibrée (13 mm de diamètre) et une grosse perle de quartzite verte dont la perforation biconique est décentrée (19 mm de diamètre et 9 mm d'épaisseur).

Sous le pariétal droit apparaît ensuite une pointe de flèche, posée à plat sur le fond de la fosse, qu'il faut probablement distinguer des divers objets inclus dans le remplissage de celle-ci. Son orientation est sensiblement la même que celle de l'humérus gauche, donc ouest-est, la pointe vers l'ouest. C'est une armature triangulaire, en ryolithe, à arêtes latérales rectilignes et partiellement denticulées, pédoncule et ailerons aigus. Elle mesure 22 mm. Ce type de flèche

se rencontre fréquemment dans l'industrie néolithique « ténéérienne » de la région (photo 4).

La datation du monument a été effectuée par le Centre des Faibles Radioactivités du CNRS de Gif-sur-Yvette, grâce à l'amabilité de M^{me} G. DELIBRIAS, sur les restes osseux. L'âge obtenu est 3180 ± 100 ans B.P., soit 1230 avant le début de notre ère (Gif 3639 du 19.11.1975).

Ce résultat appelle quelques commentaires. Il permet d'abord d'attribuer la tombe au néolithique final. Les observations faites sur la sépulture découverte au milieu du gisement situé en contrebas et son appartenance à un néolithique beaucoup plus ancien conduisent donc à penser que les néolithiques de la région ont pu pratiquer successivement deux modes d'inhumation : d'abord simples mises en terre, isolées et sans construction aérienne, les sépultures se sont couvertes vers la fin de la période de monuments importants, en même temps qu'elles devaient se

rassembler en nécropoles. Les deux choses semblent en effet aller de pair à Areschima. A charge des prospections futures dans ce secteur de compléter ces premières données et de contrôler les hypothèses que ces deux sondages autorisent à faire.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici la datation radiométrique légèrement plus haute déjà donnée par le laboratoire de Gif-sur-Yvette pour une sépulture monumentale du Tibesti de forme très comparable, que j'ai eu la possibilité de fouiller en 1968 dans l'enneri Nodi, près de Zouar : 3375 ± 120 ans B.P., soit 1425 avant notre ère (Gif 1183 du

12.12.1968). Il s'agissait également d'une bazina dont le revêtement externe consistait en une rangée de dalles verticales appareillées avec soin, ces dalles retenant un amas de pierraille qui recouvrait une fosse centrale.

Ce type de monument funéraire est certainement celui qui se rencontre le moins fréquemment dans ces régions désertiques du Niger et du Tchad. Les datations auxquelles il a donné lieu permettent de le classer parmi les plus anciens.

Manuscrit reçu au Service des Publications le 13 juin 1976.

BIBLIOGRAPHIE

- BALOUT (L.), 1954. — Les hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara, *Libya*, A. P. E., 217-422.
- CAMPS (G.), 1961. — « *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques* », Paris, Arts et Métiers Graphiques, 628 p.
- CHAMLA (M. C.), 1968. — « Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Étude des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques », *Mémoire n° IX du C.R.A.P.E.*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 245 p.
- CLARK (J. D.), WILLIAMS (A. J.) et SMITH (A. B.), 1973. — « The geomorphology and Archeology of Adrar Bous, Central Sahara : a preliminary report », *Quaternaria* XVII, Roma : 245-297.
- GAUTHIER (E. F.), 1907. — « Études d'Éthnographie Saharienne », *L'Anthropologie*, t. XVIII : 37-68.
- GEYH (M. A.) et JAKEL (D.). — « 14 C — Altersbestimmungen im Rahmen der Forschungsarbeiten der Aussenstelle Bardai/Tibesti der Freien Universität Berlin », *Presse-dienst Wissenschaft* 5/1974, F. U. Berlin : 107-117.
- LHOTE (H.), 1950 a. — « Contribution à l'étude du néolithique au Sahara », Congrès Préhistorique de France, XIII^e session, Paris, 436-445.
- LHOTE (H.), 1950 b. — « Le gisement néolithique d'In Guezam », *Bulletin de la Soc. Préh. Franç.*, vol. XLVII, 165-171.
- MAUNY (R.), 1961. — « Catalogue des restes osseux humains préhistoriques trouvés dans l'Ouest Africain », *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XXIII, nos 3-4, 1961 : 390-410.
- ROSET (J. P.), 1974. — « Contribution à la connaissance des populations néolithiques et protohistoriques du Tibesti (Nord-Tchad) », *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. hum.*, vol. XI, n° 1 : 47-84.